

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE
D'UNE ENTREPRISE SITUÉE EN**

ZONE INONDABLE ?

La ville de Quimper avec l'appui du SIVALODET a mandaté le bureau d'études OSGAPI pour vous vous accompagner dans l'adaptation de votre entreprise face au risque inondation.

DIAGNOSTIC GRATUIT

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

JUSQU'À 40% POUR LES ENTREPRISES
DE MOINS DE 20 SALARIÉS



**SCANNEZ-MOI
POUR PLUS D'INFORMATIONS**

VILLE DE  QUIMPER

UN DISPOSITIF POUR PROTÉGER VOTRE ENTREPRISE

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues au Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) porté par le Sivalodet (syndicat du bassin de l'Odet), la ville de Quimper, lance des campagnes de diagnostics des entreprises face au risque d'inondation pour aider les gestionnaires à réduire la vulnérabilité de leur activité.



Diagnostic GRATUIT

et personnalisé de la vulnérabilité de votre bâtiment d'entreprise face au risque inondation réalisé par le cabinet d'experts OSGAPI.



Jusqu'à 40 % de subventions

de la part de l'État pour la mise en œuvre des travaux de protection de votre site, pour les entreprises de moins de 20 salariés.

Ce dispositif est porté par la ville de Quimper et accompagné par le Sivalodet (syndicat du bassin de l'Odet). Il est co-financé par l'Etat et la ville de Quimper.

VILLE DE
QUIMPER



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ÉTAPES DU DISPOSITIF

- 1** **Prenez contact avec l'équipe Osgapi** et fixez un rendez-vous pour une visite de votre site d'activité.
- 2** **Un professionnel vient à votre entreprise** pour évaluer avec vous les vulnérabilités de votre site face à l'inondation.
- 3** **Un rapport de diagnostic vous est remis** indiquant les risques auxquels vous êtes soumis et détaillant les mesures à mettre en œuvre pour protéger vos équipes.
- 4** **Bénéficiez d'un accompagnement** technique pour la constitution de votre dossier de demande de subventions ainsi que la mise en œuvre des mesures préconisées dans le diagnostic.

UNE PERMANENCE DEDIÉE

Nos diagnostiqueurs pourront vous renseigner sur votre situation, déterminer si vous êtes éligible au dispositif et convenir d'un rendez-vous.



09 74 76 93 52



contact@osgapi.com

POURQUOI RÉALISER LE DIAGNOSTIC ?



- **Connaître l'exposition de mon entreprise** au risque inondation
- **Mettre mes collaborateurs en sécurité** et connaître les bons comportements à adopter
- **Limiter les dommages sur mon activité** et les coûts liés à sa remise en état
- **Bénéficier de subventions** pour réaliser les travaux.

LES AVANTAGES DU DIAGNOSTIC



- **Il est personnalisé :** diagnostic adapté à votre site et à votre situation
- **Il est confidentiel :** les données ne sont pas utilisées en dehors du cadre de la prévention
- **Il est gratuit :** le diagnostic est entièrement financé et ne fera l'objet d'aucune avance de frais.

QU'EST-CE QUE LE PPRI ?



Pour savoir dans quelle zone inondable vous habitez, consultez la cartographie en ligne sur le site de la Préfecture du Finistère.

Rubrique : Plans de Prévention des Risques Inondations continentales dans le Finistère (PPRI).



Création ou aménagement de niveau refuge

Mise hors d'eau des stocks et documents sensibles

Informations
et rendez-vous
contact@osgapi.com
09 74 76 93 52

Pose de batardeau

Arrimage d'objets flottants

Mise hors d'eau des installations électriques et de chauffage

Principales mesures prescrites.
D'autres mesures pourront être proposées au cas par cas à l'issue des diagnostics personnalisés.